

Reporting RUBA

Obligation d'information à destination des autorités prudentielles et monétaires



RÉGLEMENTATION PRUDENTIELLE



7H



Sur demande



Animation

Patrick AUTEAU :

Expert dans le domaine bancaire et financier, diplômé d'expertise comptable, formateur consultant en réglementation et comptabilité bancaire



Prérequis

Connaissance de la comptabilité et de l'activité bancaire

Avoir suivi le module Principes de la comptabilité bancaire



Tarifs

Adhérent : 1140€ HT par participant

Non adhérent : 1290€ HT par participant

Intra : nous consulter



Modalités pédagogiques

Exposé théorique | échanges interactifs | cas pratiques | quiz amont et aval



Moyens pédagogiques

Diaporama

OBJECTIFS

- Appréhender la logique des états réglementaires à destination des autorités prudentielles et monétaires,
- Connaître le contenu pour en maîtriser la cohérence et l'articulation

PUBLIC VISÉ

Services comptables et financiers, audit interne et responsables de mise en œuvre des états RUBA (reporting bancaire unifié)

PROGRAMME

► STRUCTURE DE LA PROFESSION ASSUJETTIE À RUBA

- Les différentes catégories d'établissement
- Rappels sur l'environnement bancaire
- La politique monétaire
- Les systèmes de paiement
- Le dispositif prudentiel Bâle 3

► LE CADRE COMPTABLE BANCAIRE

- La réglementation comptable
- Le plan comptable des établissements de crédits
- La présentation des états financiers des établissements assujettis

► ÉTUDE ANALYTIQUE DES ÉTATS DESTINÉS À L'ACPR

- Les textes
- La structure du dossier RUBA
- Les règles de remise
- Les taxonomies de RUBA
- Les dispositifs ONEGATE
- Les statistiques monétaires

► ANALYSE ET REMPLISSAGE DES ÉTATS

- Analyse de la structure des états par blocs
- Analyse des fiches de présentation des états
- L'alimentation des états et les contrôles